



Décision SDOPP GO SDO 2025-05

**Fixant les listes des sapeurs-pompiers susceptibles d'intervenir
en situation d'urgence radiologique**

SOUS-DIRECTION OPÉRATIONS, PRÉVISION, PRÉVENTION
GROUPEMENT DES OPÉRATIONS
SERVICE DOCTRINES OPÉRATIONNELLES

Le directeur départemental
du service d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU le code du travail ;
VU l'arrêté SDOPP GO SDO 2025-04 fixant la liste d'aptitude opérationnelle de l'unité mobile
d'intervention radiologiques du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne pour
l'année 2024 ;

Décide,

Article 1^{er} : La décision SDOPP GO SDO 2024-20 fixant les listes des sapeur-pompiers susceptibles
d'intervenir en situation d'urgence radiologique est abrogée.

Article 2 : Les sapeurs-pompiers susceptibles d'intervenir en situation d'urgence radiologiques,
affectés au « premier groupe » défini à l'article R4451-99 du Code du travail sont :

Matricule	Grade	Nom	Prénom
		BRESSAND	Xavier
		BELZANNE	Hervé
		COMAS	Francis
		MULLER	Cécile
		MULLER	Matthieu
		ANTOINE	Ghislain
		BLANCHARD	Flavien
		COMPTA	Olivier
		COUPEL	Erwan

Matricule	Grade	Nom	Prénom
		FRADIN	Benoit
		GLANCER	Jérôme
		MANSUY	Franck
		MERCIER	Steve
		PASQUIER	Denis
		ROBY	François
		VANNEAUD	Jérémie
		ALLARD	Fabien
		BADOUREAUX	Vincent
		BARRIL	Hugues
		BAUDET	David
		BAURIN	Nicolas
		BECEL	Nicolas
		BOCHARD	Aurélien
		BORDAT	Philippe
		BRILLOUET	Samuel
		CAMPAGNET	Olivier
		CAPRON	Mathieu
		CARRE	Christophe
		CARRER	Raphaël
		CARRIERE	Justine
		CHENU	Thierry
		COLLET	Guillaume
		COLLIN	Antoine- Marie

Matricule	Grade	Nom	Prénom
		COSTE	Julien
		COUESNON	Xavier
		DAL PIVA	Thomas
		DEFOSSE	Rémy
		DENIZET	Mickaël
		DEPARIS	Nicolas
		DESGRANGES	Thibault
		DEVRIENDT	Clément
		DIRAISON	Johan
		DUBOIS	Fabrice
		DUBOIS	Julien
		DUPUIS	Antoine
		FERREIRA DUARTE	Philippe
		GARNESSON	Frédéric
		GAVARD	Sébastien
		GOUIN	Matthieu
		GRAFFEUIL	Matthieu
		HOTIN	Etienne
		HOUDRY	Alexis
		JOUAULT	Grégory
		KABA	Téo
		LAVOINE	Stéphane
		LE GALL	Maëlle
		LENAY	Benjamin

Matricule	Grade	Nom	Prénom
1		LEOPOLD	Benoit
2		LYAUTEY	Myriam
3		MAKENG NDOMBASI	Marguerite
4		MERABET	Nassim
5		NEAU	Cyrille
6		PAQUET	Rémy
7		PIELLARD	Stéphane
8		PINARD	Stéphane
9		PITA	Michaël
10		PITA	Tony
11		PITZALIS	Emeric
12		POULIQUEN	Ludovic
13		PREAUCHAT	Yannick
14		ROUSSEAU	David
15		ROUSSEL	Alexia
16		SANTIAGO	Cédric
17		SANVOISIN	Frédéric
18		SAURET	Julien
19		THIEBAULT	Fabrice
20		TIJOUX	Stéphane
21		TREBAOL	Julien
22		TROLLE	Thibault
23		VARAIN	Laurent
24		VARNEVILLE	Aurélien

Matricule	Grade	Nom	Prénom
		VIDAL	Nicolas
		VOELTZEL	Sébastien

Article 3 : Les sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne titulaires *a minima* d'une formation d'équipier de sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires et aptes médicalement aux activités opérationnelles sont susceptibles d'intervenir en situation d'urgence radiologiques et affectés au « deuxième groupe » défini à l'article R4451-99 du Code du travail.

Article 4 : Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne.

Fait à Melun, le

Le directeur,

- 4 MARS 2025

Pour le directeur départemental et par délégation,

Le directeur départemental adjoint
des services d'incendie et de secours

Contrôleur Général
Bruno MAESTRACCI

Colonel hors classe
Dominique GUILHEM